

Cerba porte atteinte à la liberté syndicale, et piétine l'un des fondements de la démocratie

Paris, le 2 juin 2017 • **Mardi 30 mai**, à 11 h 00, la société holding Cerba Healthcare, munie d'une ordonnance obtenue de manière non contradictoire, a fait intervenir, de façon simultanée et concertée, des huissiers au siège parisien du Syndicat des biologistes (SDB) mais aussi dans le laboratoire de biologie médicale de son Président, François Blanchecotte, situé à Joué-lès-Tours. Cette action avait pour but de saisir des documents soi-disant destinés à alimenter une future action contentieuse du groupe Cerba contre le Syndicat.

Pour François Blanchecotte, "ces procédés sont inadmissibles. Ils sont d'une autre époque et portent atteinte à la liberté d'expression et d'action syndicale. Ce principe, de valeur constitutionnelle, est nécessaire à la vie démocratique. Il est protégé et doit être respecté par tous. Face à cette agression, le SDB entend mettre tout en œuvre, de façon immédiate, pour que les biologistes puissent continuer à bénéficier de la liberté d'action et d'expression syndicale. Il se battra avec la même énergie que celle qu'il consacre à défendre et à faire vivre les spécificités de la biologie médicale française, une biologie au service des patients, réalisée par des professionnels de santé indépendants !"

Le Bureau du Syndicat des Biologistes considère que le procédé employé par Cerba Healthcare présente tous les traits d'un détournement de procédés exorbitant du droit commun au profit des intérêts commerciaux et financiers de cette multinationale. Il dénonce une action d'intimidation destinée à faire taire ceux qui luttent pour préserver un avenir à la biologie médicale libérale indépendante et aux jeunes biologistes.

Les raisons de cette attitude du groupe multinational sont en effet très claires : dans la requête présentée par Cerba Healthcare à la justice pour faire intervenir les huissiers, le 30 mai, le groupe indiquait expressément que l'action judiciaire introduite contre Cerba par le Syndicat des biologistes, en mars dernier, intervenait « à un moment clé de la vie du groupe Cerba, qui fait actuellement l'objet d'une prise de contrôle par deux fonds d'investissement (...) pour une somme de 1,8 milliard d'euros ».